

Nice Matin est cédé à un élu niçois... et fait faillite

Description

En concluant, le 20 décembre 2013, par un divorce, le Groupe Bernard Tapie (GBT) et le Groupe Hersant Media (GHM) ont séparé en deux entités l'ancien pôle sud de GHM ([voir REM n°29, p.30](#)) : à GBT La Provence, dont GHM détient encore 20 %, et à GHM Nice Matin, en difficulté avec une perte en 2013 supérieure à 6 millions d'euros et un plan de restructuration annoncé. Enfin, le très rentable Corse Matin reste partagé à parité entre GHM et GBT.

Si *La Provence* a retrouvé son indépendance sous la houlette de Bernard Tapie, l'ensemble *Nice Matin*, *Var Matin*, *Monaco Matin* n'est pas sorti des turbulences liées au retrait progressif du groupe GHM de la presse quotidienne régionale française. Ne souhaitant plus investir dans ses titres, GHM a en effet été conduit à proposer un plan de restructuration aux salariés de *Nice Matin*. Dans sa première version, le plan portait sur la suppression d'au moins 150 postes avant mars 2015, et s'accompagnait d'un investissement afin de moderniser les rotatives du groupe et de développer son offre numérique, seules conditions pour attirer des investisseurs extérieurs. Sans surprise, le plan d'économies a fait l'objet d'un refus de la part des syndicats qui ont obtenu, après négociation, de limiter à 128 postes le plan d'économies et de lisser jusqu'à fin 2015 les départs, qui devront être volontaires.

Cet accord a permis de relancer la recherche de nouveaux investisseurs et d'éviter une mise en redressement judiciaire des titres. Si l'arrivée de Bernard Tapie aux côtés de la famille Hersant en 2012 avait surpris, les nouveaux investisseurs de *Nice Matin* sont peut-être encore plus atypiques.

Le 6 février 2014, GHM annonçait en effet que Jean Icart, élu niçois, ancien collaborateur de Christian Estrosi, devenu depuis son opposant, allait prendre 80 % du capital du groupe Nice Matin (dont 50 % de *Corse Matin*) moyennant 20 millions d'euros, le nouveau groupe étant logé dans une holding baptisée Nice Morning, dans laquelle GHM reste minoritaire avec 20 % du capital. Afin d'apporter une telle somme, Jean Icart annonçait s'être associé à un fonds d'investissement international, dont l'identité a été révélée ultérieurement. Il s'agit du fonds suisse GXP Capital, créé en février 2011, qui ne dispose d'aucun salarié. Le profil atypique des repreneurs explique sans doute pourquoi l'apport des 20 millions d'euros, prévu le 24 février 2014, a été repoussé au 27 mars, puis encore repoussé au 15 avril, jamais versé. Autant dire que le groupe Nice Matin a été conduit à la faillite, les pertes s'accumulant sans que se concrétisent les promesses d'investissement. Le 23 mai 2014, après une réunion du comité d'entreprise, le groupe a ainsi officiellement annoncé une procédure de mise en redressement judiciaire. Afin d'éviter le pire, GHM, qui reste actionnaire principal aussi longtemps que les acheteurs n'ont pas payé, a finalement, le jour même, versé 2 millions d'euros au groupe Nice Matin pour lui permettre d'attendre, jusqu'à la fin juin, l'arrivée espérée des 20 millions d'euros.

Pour la famille Hersant, le retrait du Groupe Nice Matin signe son retrait de la presse métropolitaine. Avec 20 % de *La Provence* et 20 % du Groupe Nice Matin, GHM est désormais minoritaire au sein des titres qu'il avait fédérés. Le groupe n'est plus présent que sur son bastion historique de Guadeloupe et Martinique avec France Antilles. Ce retrait se traduit également par l'émergence de PME de presse quotidienne régionale dans le sud de la France, *Nice Matin* comme *La Provence* étant isolés face à des géants de la PQR qui, ailleurs en France, jouent la carte de la concentration.

Sources :

- « L'homme politique niçois Jean Icart rachète Nice Matin », Fabienne Schmitt, lesechos.fr, 6 février 2014.
- « Nice Matin sauvé par un élu niçois », Alexandre Debouté, *Le Figaro*, 7 février 2014.
- « GXP Capital, le mystérieux repreneur de Nice Matin », lepoint.fr, 5 mars 2014.
- « Hersant avance 2 millions d'euros pour Nice Matin », Chloé Woitier, *Le Figaro*, 23 mai 2014.

Categorie

1. Economie

date créée

3 septembre 2014

Auteur

alexandrejoux